

DECRET N° 2007-077 DU 27 FEVRIER 2007

portant nomination des Secrétaires Généraux
Adjoints du Ministère du Développement, de
l'Economie et des Finances.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2006-613 du 19 novembre 2006 portant composition du Gouvernement et les décrets n°2006-622 du 29 novembre 2006 et le décret n° 2007-002 du 08 janvier 2007 qui l'ont modifié ;
- Vu** le décret n° 2006- 616 du 23 novembre 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Développement, de l'Economie et des Finances ;
- Sur** proposition du Ministre du Développement, de l'Economie et des Finances ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 03 janvier 2007 ;

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Sont nommées dans les fonctions respectives de Secrétaire général Adjoint du Ministère du Développement, de l'Economie et des Finances et de Secrétaire Général Adjoint du Ministre du Développement, de l'Economie et des Finances auprès du Ministère Délégué Chargé du Budget, les personnes dont les noms suivent :

- Secrétaire Général Adjoint du Ministère : Monsieur Christian TCHIBOZO
- Secrétaire Général Adjoint du Ministère
auprès du Ministère Délégué, Chargé du
Budget : Monsieur Mathias N.
HOUNDONUGBO

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 27 février 2007

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni Y A Y I.-

Le Ministre Délégué Chargé du Budget
auprès du Ministre du Développement,
de l'Economie et des Finances,



Albert Sègbégnon HOUNGBO

Le Ministre du Développement,
de l'Economie et des Finances,



Pascal Irénée KOUPAKI.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HJC 2 4 MDEF 4
MDCB/MDEF 4 AUTRES MINISTERES 20 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5
BN-DAN-DLC 3 GCONB-DGCST-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3
UNIPAR -FDSP 02 INTERESSES 02 JO 1.-